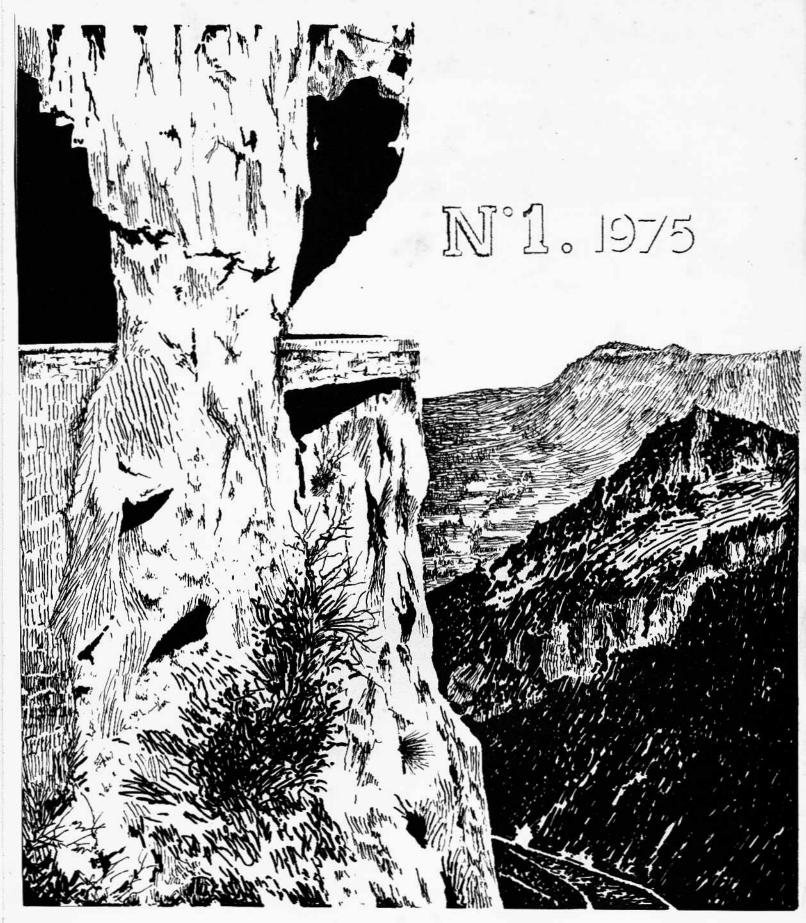
association universitaire d'études drômoises



Madame et M2 Gradelet

Bulletin nº 1 -1975-

Prix de l'abonnement annuel au Bulletin (trimestriel) pour 1975 : 15 F. Prix de ce numéro 1 . à régler à "A.U.E.D. VALENCE", C.C.P. n° 5744.20 LYON.

La cotisation de membre de l'A.U.E.P. donne droit au service du Bulletin. Peuvent être admis des membres non-enseignants. Envoyer toute demande d'inscription à : Mademoiselle BERNARD, 6, rue Charles Péguy, 26000- VALENCE.

Correspondance :- Monsieur PEYRARD, Président, Directeur de collège honoraire, Route de Montélimar, 26270- LORIOL -Mademoiselle BERNARD, Secrétaire, (adresse ci-dessus)

SOMMAIRE		
(-Bulletins disponibles		pages 2-3
(× -Activités de l'Association		pages 4-5
(> -SA CROUZET	A. BERNARD	pages 6 à 12)
(✓-Deux itinéraires géologiques en (Basse-Ardèche	Mme THOMAS) pages 13 à 15)
<pre>{</pre>		page 16)
(> -Trois Communes du Sud-Duest du (Vercors	A. MOREL) pages 17 à 27)
Sites drômois à protéger		page 28
(> -L*Exposition "La Drôme dans la Révolution"	M. ERMISSE) pages 29 à 30)
(-Note de lecture : Sur le Canton de REMUZAT (J.CI. GAUTHIER	pages 28) et 30 (suite)

Nous regrettons, le poids du Bulletin devant être limité par le montant élevé des taxes postales, de retarder au n° 2 la publication de deux articles complémentaires au Bulletin 3-4 de 1974 (sur le Transletion de deux articles nucléaire).

Françoise & Jean-Claude MANS | ISÈRE

rrançoise à Jean-Liaude Markand t 24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE 24, rue Foch - 04 75 71 54 94 Courriel. jcmarand@gmail.com

SORTIE

du

1er JUIN 1975

Veuillez noter la date très probable du 1er juin pour la sortie annuelle de L'AUED dans le Nord du département

> Toutes précisions seront données dans le bulletin n° 2.

LES BULLETINS DE L'A.U.E.D., signalés ci-dessous, peuvent être cédés au prix de :

2 F l'unité (antérieurs à 1971) - 3 F (depuis 1971) 8 F pour le bulletin "REGARDS SUR LE VERCORS".

La commande doit être transmise, non au CDDP, mais à Melle BERNARD, 6 rue Charles Peguy-26000 VALENCE

et accompagnée d'un chèque au profit du CCP : "A.U.E.D.-VALENCE" N° 5744-20-LYON

Veuillez indiquer nettement les numéros désirés et l'adresse du destinataire.

Si vous désirez un <u>abonnement pour 1975</u>, ou son renouvellement, ajoutez la somme de 15 F.

BULLETINS ANTERIEURS à 1971 (disponibles en fin janvier 1975)

ANNEE	No i	PAGES	NOMBRE " d'exemplaires	quelques articles			
1964	7	15	2	L'Eglise de COMPS - L'autoroute dans la DROME			
1964	β	8	1	Les Eglises de LA MOTTE DE GALAURE, CHAMPAGNE et VION ~ L'autoroute au Nord de SAINT UZE			
1965	9	8	2	" L'urbanisme dans la drôme.			
1965	10	11	1	Musée archéologique de ROMANS ST ANTOINE en VIENNOIS			
1966	11	1 B	6	Fouilles à ST PAUL LES ROMANS La bordure ardéchoise du RHONE			
1966	12	15	2	Les Coirons et leur bordure méridionale			
1967	13	21	, ^{Qид} ану .	L'art cistercien dans la DROME Vocation touristigue du DIOIS			
1968	15	18 18	7/14/4 9 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	Documents sur l'histoire de quelques fa- milles protestantes Une "guerre des paysans" au 16ème siècle			
1968	116	12	1	Le pays de DIEULEFIT			
1969	17	15	1	SAILLANS Une émeute de femmes à VALENCE au 17è s.			
1969	18	19	2	SAILLANS et environs			
1970	19	22	1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	ST PIERRE DE CHABRILLAN Organisation féodale Histoires de MORAS Plateaux du VERCORS			

B BULLETINS de 1971 à 1974

(ANNEE	. No	PAGES	NOMBRE NOMBRE	QUELQUES ARTICLES
(1971	21	! 10 L	! 12	Tables décennales de 1962 à 1970
	1971	22	! 30 !	! 8 ! 8 !	Faujas de SAINT FOND - Le Dauphi- né à la veille de la Révolution Baronnies et Nyonsais
((()	1971 ! !	23	! ! 18 !		! !Baronnies et Sud de la Drôme !(suite) (Histoire et géographie)
(not	ivell	e série	•	
((()	1972	1	24 !	1 20 I	La Drôme en 1788 (suite) Haut- Diois et Bas-pays Région de MONTELIMAR-MARSANNE
11111	1972	2	19 19 19		! Musée de VALENCE : l'époque] !romaine. Région de MARSANNE] !(suite)
11111	1972 ! ! !	3 4	26	de ve	Le Vellan- La Drôme en 1789 :) vue d'ensemble: Mesures sous) l'ancien régime)
í ť-	1973 !	1 !	32	101	N° spécial sur le Diois
((-	1973 !	3 !	29 [47 999-1	Le Tricastin, Mesures ancien-) nes (fin))
((-	1973 ! !	4 !	24 ! !		Le dernier abbé de St Ruf -) Sur le Tricastin (suite))
(1974 <u> </u>	1 1	42 1	90	N° spécial sur le Vercors
1000-	1974 	3 ! 4 ! !	54 ! ! !		Basse-Ardèche et PIERRELATTE) Le Maire de ROMANS en 1788 -) Les voeux de ST VALLIER en) 1789
({ -	1974	-2-	<u>26</u> <u>+</u>	51i	Le Tricastin, - BOURG SAINT ANDEOL

N.B. La collection complète des Bulletins peut être consultée au C.D.D.P. Des tables analytiques pour 1971 à 1974 paraîtront dans un prochain bulletin.

A - L'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES EN 1974.

Le Conseil d'administration, réuni le 27 Novembre, a vivement regretté l'absence, pour raisons de santé, de Monsieur PEYRARD no tre si dévoué Président depuis 1960, et lui a adressé ses voeux très cordiaux de complet rétablissement. Nous attendons encore beaucoup de sa précieuse collaboration.

Résumé du rapport de la secrétaire : L'A.U.E.D. est en progrès. Elle compte un peu plus de 300 membres cotisants, et ce chiffre pourrait être maintenu ou dépassé en 1975. Le service gratuit du Bulletin est assuré à beaucoup d'établissements scolaires, à des bibliothèques publiques, et aux Inspecteurs et Conseillers pédagogiques du département.

Le Bulletin spécial "Regards sur le Vercors", tiré à 1 000 exemplaires, a connu un succès très satisfaisant, grâce surtout à nos adhérents, qui en ont commandé plusieurs exemplaires, et nous a fait connaître jusque dans des départements éloignés. Des établissements secondaires l'ont utilisé en classe et sur le terrain.

Deux autres bulletins ont suivi, sous la même belle couverture "Combe Laval", le dernier de 52 pages ; et tirés à plus de 600 exemplaires. S'ils ont traité largement du Tricastin, c'est que la <u>sortie annuelle</u> du 12 Mai dans la Basse Ardèche et aux environs de Bonzère, avait connu un grand succès, et qu'il a paru opportun de compléter ce que nous avions observé du Bas-Rolief de Mithra, et donner quelques renseignements sur le complexe industriel, actuel et futur, de Pierrelatte, d'un intérêt national croissant.

Il faut aussi noter de nombreuses demandes de <u>bulletins antérieurs à 1974</u>, ce qui indiquerait que notre travail a porté quelques fruits. On pourra trouver dans le bulletin N° 2 de 1975, le tableau analytique des numéros encore disponibles, au prix de 3 F l'unité - (8 Francs pour le numéro Vercors) à demander, avec chèque joint libellé: A.U.E.D. Valence, 5744-20 C.C.P. Lyon, et indications précises à Mademoiselle BERNARD, 6, rue Ch. Peguy, 26000 VALENCE.

Mais cette importance accrue du nombre de pages moyen, du nombre des adhérents, du chiffre des tirages, a nécessité des dépenses beaucoup plus élevées de frappe, de papier, d'impression, et surtout de <u>taxes postales</u>. Malgré l'aide considérable du C.D.D.P. et d'une fidèle équipe de collègues, l'exercice budgétaire de 1974 présente un déficit, qui pourreit s'aggraver en 1975.

Aussi le Conseil d'Administration a-t-il décidé de proposer à l'Assemblée Générale - qui l'a voté à l'unanimité - le relèvement de l'abonnement annuel de 10 à 15 Francs, à régler par les membres de l'A.U.E.D. et les lecteurs non enseignants (admis par l'Assemblée de 1973) - soit en fin d'année 1974 - soit à la réception de ce bulletin au profit du C.C.P. (voir ci-dessus).

Nous vous prions instamment de ne pas attendre un autre appel, pour faciliter nos règlements en cours, et le travail de la trésorière. Veuillez indiquer nettement sur le coupon :

- 1 Règlement de la cotisation de 1974 à 10 Francs pour ceux qui ne l'ont pas encore payée (un papillon était joint au bulletin 3-4 de 1974).
 - 2 Le règlement de la cotisation de 1975 à 15 Francs.
- 3 Un complément de 5 Francs pour ceux qui auraient déjà acquitté une cotisation de 10 Francs pour 1975.

B - L'ASSEMBLEE GENERALE DE CE 27 NOVEMBRE

L'Assemblée a renouvelé le mandat des membres du Conseil - Madame MATHEY, ex-Directrice de l'Ecole Normale d'Institutrices, partie en retraite, étant remplacée par Monsieur le Directeur des deux écoles normales.

Après avoir entendu le rapport par la secrétaire des activités pour 1974, et voté la nouvelle cotisation, elle a été mise au courant des projets pour 1975.

Ayant, depuis 14 ans, exploré les parties élevées de la Drôme et leurs bordures, nous devions en arriver aux plaines du Rhône drômois. En 1972 et 1973 nous avions traversé les régions de Montélimar et des collines du tricastin. Il faut maintenant présenter les parties les plus septentrionales de la grande vallée et ses annexes, les plus peuplés et les plus actives du département. Leurs aspects démographiques, économiques, sociaux ne sauraient d'ailleurs exclure ni leur histoire, ni les faits géographiques et géologiques de base. Et en ce qui concerne l'histoire d'ensemble de la Drôme, nous étions à peine arrivés à 1789.

Une matière très abondante attend donc les rédacteurs d'articles en 1975 et au delà. La secrétaire souhaite beaucoup que de nouveaux collaborateurs se présentent.

Quant à la sortie, elle pourrait avoir lieu dans le nord de la Drôme : massif et gorges de la alaure inférieure, et sa vallée supérieure dans son encadrement de plateaux bas-dauphinois. Le bulletin N° 2 aidera à préparer cette sortie qui pourrait avoir lieu le ler juin, sauf indication contraire.

MINISTER BISSING TO ELL

videsingsoment to some will shell

Devant un nombreux auditoire, Monsieur DEBARD, vice-président de l'A.U.E.D. depuis 1967, ex-professeur au Lycée technique de Valence, avait bien voulu remplacer Monsieur PEYRARD pour accueillir Monsieur Jullien DAVIN, Président Directeur Général du Groupe Crouzet, qui devait ouvrir cette série d'études projetées sur la région valentinoise actuelle.

Comme devait le souligner Monsieur DEBARD en remerciant le conférencier après son exposé sur "S.A. Crouzet", écouté avec une attention de plus en plus soutenue, les enseignants sont, en majorité, trop peu informés du monde des affaires et des salariés de l'industrie. Monsieur JULLIEN DAVIN nous a donc rendu un grand service, et tout l'auditoire l'a chaleureusement applaudi.

S.A. CRO UZET

A/ (1) Monsieur JULLIEN-DAVIN se présente comme un valentinois d'origine, exélève de l'Ecole élémentaire laïque du Calvaire, puis de l'E.P.S. de garçons, et satisfait de prendre contact avec un milieu d'enseignants. Chacun sait à VALENCE qu'il a fait une brillante carrière (2), depuis des débuts modestes, jusqu'en 1937 où le groupe CROUZET emploie en France 4 238 hommes et femmes, et en 1974, 6 275 personnes en comptant les filiales étrangères. Expansion considérable, donc.

Après la projection de films courts sur l'organisation et les productions de S.A. CROUZET, pour en montrer la variété et la qualité, Monsieur JULLIEN DAVIN présente :

- I/ L'HISTORIQUE de la firme dont il est le Président Directeur Général.
- 1921: Fondation par Edouard CROUZET et deux autres ouvriers de la Boulonnerie Calibrée de Valence, d'un petit atelier de mécanique générale qui produit de plus en plus des pièces pour <u>machines textiles</u>, industrie alors florissante en Drôme-Ardèche.
- fin 1932 : 100 employés. Acquisition d'une Usine à BOURG LES VALENCE
- 1933 : Crise dans le moulinage et chez CROUZET : 80 employés licenciés
- 1935-1936 : Reprise d'activité. CROUZET devient sous-traitant de MICHELIN
- 1937 : Edouard CROUZET meurt brusquement. L'affaire continue.
- 1938 : Construction de machines outils spéciales pour établissements militaires (La Cartoucherie de VALENCE)
- 1939 : Cette orientation s'accentue. Création d'un premier bureau d'études. La "Société à responsabilité limitée CROUZET" emploie 150 personnes.
- 1940-1941 : L'affaire se survit péniblement. 130 personnes licenciées.
- 1942 : Avec le concours d'une équipe Lip, elle se lance dans la mécanique horlogère, fabrique une excellente machine, mais se heurte à la concurrence d'une autre firme appuyée par les Pouvoirs publics.
- août 1944 : L'atelier de l'avenue de l'Ecole Normale est détruit par l'explosion d'un wagon de nitro-glycérine en gare de VALENCE. Le travail reprend rue Jean-Jacques Rousseau.
- 1945-1947 : Travail en sous-traitance pour plusieurs grosses firmes. Et l'usine se lance dans la mécanique horlogère, les appareils de navigation aérienne, la machine outil. Mais graves difficultés financières du fait de ce rééquipement.
- 1948: La vente à des organisations suisses, pour 40 millions, d'un brevet pour une nouvelle machine horlogère permet de payer les dettes et d'acquérir un matériel moderne.
- 1955 : Création de la filiale CROUZET-MILAN
- (1) Ce point A est rédigé surtout avec l'aide des notes communiquées par Monsieur J ULIEN DA VIN
- (2) que la presse régionale -le 4 janvier- a présenté à l'occasion de sa récente promotion comme officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

- 1960 : Installation dans la grande usine neuve de la route d'Alixan (autour de laquelle s'étendra la ZUP NORD)
- 1964 : Effectif : 2 153 personnes, dont 1 000 pour la Division"Aéro-Spatial"
- 1966 : Une deuxième division créée : "Les Composants d'automatismes". La Société devient une "Société Anonyme", sans appel à des capitaux étran-
- 1969 : Les actions sont introduites en Fourse, avec grand succès
- 1974 : Le Groupe CROUZET, avec ses filiales en France et à l'Etranger, emp ploie 6 275 personnes et son chiffre d'affaires est voisin de 500 millions (cf. 7,5 millions en 1953).
- II/ STRUCTURE ET SECTEURS D'ACTIVITES : Le siège social est à PARIS et la direction générale à VALENCE, route d'Alixan

Trois divisions : -Services généraux et administratifs

-Crouzet automatismes (ex : minirupteurs,

(1)micromoteurs...)

> -Aéro-Spatial et systèmes dont Spatial engins, marine océanologie, etc...

Cette variété et cette haute technicité sont conformes à l'objet de la S.A. défini au titre Premier, article 2 des statuts dont voici l'essentiel :

- -l'exploitation d'ateliers de mécanique de précision
- -la fabrication, l'achat et la vente de tous moteurs
- -l'étude et l'exploitation de toutes inventions relatives à tous appareils de propulsion et de locomotion terrestre, maritime, aérienne, spatiale...
- -la fabrication de tous appareils et instruments dans tous domaines et notamment... optiques, électriques et électroniques, de l'automation et des plastiques
- -l'étude, l'achat, l'exploitation ou la cession de tous brevets, licences... -et généralement toutes entreprises ou opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ...

le Groupe CROUZET compte à :

- -VALENCE et GRANGES LES VALENCE . . 2 855 salariés a/ -CREST. 209 salariés 28 salariés 432 salariés
- b/ trois filiales françaises :
 - -S.F.M.I. (moteurs à induction) à ASNIERES
 - -SAFARE CROUZET à NICE

à NICE

-BADIN CROUZET

à TOUSSUS LE NOBLE

(équipements pour aviation civile et militaire)

c/ dix filiales étrangères : trois en ITALIE, une en SUISSE, une en ANGLETERRE, PAYS-BAS, ALLEMAGNE FEDERALE, BELGIQUE, ESPAGNE, PORTUGAL

CROUZET FRANCE possède une part importante de leurs actions. Elles commercialisent les produits de ses "divisions". Ouelques unes (Italie, Espagne, Angleterre) sont dotées d'usines propres. Toutes travaillent en liaison et coordination avec les Services de direction générale de VALENCE.

⁽¹⁾ Les assistants à l'exposé ont reçu un exemplaire du rapport annuel 1973 où ils ont pu trouver beaucoup de précisions.

En Allemagne, Suisse, Israël, au Liban, au Pakistan, en Inde, Australie, Afrique du Sudon utilise des appareils CROUZET (par exemple des systèmes de complexes de navigation).

L'Usine de VALENCE LE HAUT occupe, avec celle d'ALES, la plus grande surface de terrain. Une autre usine ultra-moderne sera construite non loin de là, chemin de Briffaut, pour 660 personnes, dont environ la moitié transférées de l'usine mère, qui sera ainsi décongestionnée(1)

Voilà donc une entreprise à l'origine locale et très modeste, devenue nationale et européenne, à l'organisation complexe. Entreprise à haute consommation de "matière grise", utilisant des matériaux de faible poids et grande valeur, étrangers au milieu local environnant - du type de ces industries "propres", qui peuvent se développer, quand elles sont bien gérées, dans une région, telle la nôtre, où les grandes implantations industrielles sont rares et récentes, et fondées sur les facilités de transports, et de recrutement de la main-d'oeuvre.

L'expansion a été financée grâce à :

- -la réputation des produits CROUZET (les Bureaux d'études y sont animés par des ingénieurs sortis des plus grandes écoles)
- -la mise à la disposition de l'entreprise des résultats secrétés de 1948 à 1968 et la plus grande partie de ceux réalisés de 1969 à 1973
- -des emprunts à longs et moyen termes
- -l'incorporation de réserves et l'appel à l'épargne publique depuis 1969

Le même Président Directeur Général est en poste depuis le début de la deuxième guerre modiale, assisté d'un directeur général et d'un Comité formé de neuf cadres supérieurs.

Monsieur JULLIEN DAVIN affirme que <u>l'expansion continue</u> est nécessaire à la <u>rentabilité de l'entreprise</u>, obligée de produire des équipements de haute qualité, et d'exporter pour financer les achats extérieurs.

III/ <u>LE PERSONNEL</u> : L'objectif rentabilité pour les actionnaires n'est pas le seul. Avec la même force, Monsieur JULLIEN DAVIN affirme : "tout sera fait pour assurer le plein emploi de la maind'oeuvre et l'amélioration de ses conditions d'existence"

L'entreprise CROUZET est connue pour offrir à son personnel des avantages professionnels et sociaux importants, et ayant parfois précédé les obligations légales.

- 1/ Structure des effectifs : 8,1 % d'ingénieurs et cadres
 - 20,8 % de techniciens et agents de maîtrise
 - 15,1 % d'employés
 - 15,8 % d'ouvriers professionnels
 - 40,2 % de manoeuvres et travailleurs à domicile
- 2/ Avantages professionnels. Voici les principaux :
 - -salaires mensualisés dont aucun au-dessous de 1 435 F. (temps complet)
 - -nombreuses primes
- (1) voir des précisions intéressantes sur cette usine projetée dans le Dauphiné Libéré du 22 octobre 1974 (article de A. ROUX)

-horaires hebdomadaires de 40 h 30, avec une pause de 15 minutes par jour

-pré-retraite à 60 ou 64 ans (conditions différentes pour les hommes et les femmes, et selon l'ancienneté, calculée à 75 % sur la base du dernier salaire, assortie de plusieurs primes et donnant droit aux avantages sociaux "CROUZET")

-la formation du personnel a été un souci constant, et confiée à des cadres de haut niveau ou à de grandes écoles. Des cours intérieurs sont destinés au personnel (ex : à ALES où il fallait reconvertir des ouvriers issus d'autres imdustries). En 1974, la formation interne a concerné 409 personnes, et la formation externe 281.

-après les ordonnances 1967 et 1968, un contrat de participation a été signé, créant une Réserve de fonds spéciale, gérée par le Comité d'Entreprise, et calculée en fonction des bénéfices et au prorata des salaires.

Entre 4 468 salariés, sont partagés :

30 % de la réserve sous forme de comptes bloqués pour 5 ans et portant intérêt

70 % de la réserve : 64 821 coupures d'actions -de 10 F.de la S.A. CROUZFT, pouvant être échangées en Bourse

3/ Avantages sociaux : Ils sont très nombreux et divers, entre autres : primes familiales, assurances maladie, invalidité, décès, responsabilité civile, prises en charge par la Société; Une mutuelle à cotisation gratuite; une Coopérative d'achats gérée par le Personnel (rue des Moulins, VALENCE dans un local appartenant à la Société); congés supplémentaires rémunérés dont un congé de maternité prolongé de 4 semaines et rémunéré à 50 %; Service Social assuré par deux assistantes sociales et cinq infirmières, financement de maisons de retraite, colonies de vacances, mercredis de neige; cours de coupe et cuisine...

Les Cadres ont droit à des avantages supplémentaires.

4/ Activités socio-culturelles d'organisation des loisirs (à VALENCE) :

-une bibliothèque de 5 000 volumes (0,20 F. par livre prêté et par quinzaine) -une discothèque de 1 000 disques (avec prêts)

-des clubs très variés. En dehors de celui des Retraités, il existe : 2 clubs sportifs, des clubs de jeux, philatélie, photo..., d'arts plastiques et dramatiques, de voyages et culture, et même un club, qui ne se veut pas "savant", et se donne pour objet "l'information", de 30 archéologues qui se tiennent en rapport avec des professeurs réputés et la Direction de la Circonscription du Sud-Est. Il a participé à des fouilles en Drôme-Ardèche, et organisera en 1975, une rencontre de 60 Préhistoriens du Sud-Est.

"Un tableau plus complet de .es avantages professionnels, sociaux culturels est contenu dans le "Guide Pratique"... numéro spécial édité par le S.N. I..S.C.E.F. en 1973.

IV/ L'AVENIR IMMEDIAT : Monsieur JULLIEN DAVIM ne cache pas que ces multiples activités coûtent cher. Or, la conjoncture actuelle touche du rement les fabrications de produits chers, devenus nécessaires au x Sociétés du type de l'Europe occidentale, et qui, ces dernières années, leur avaient été largement offerts. Un chef d'entreprise doit, d'abord, dans notre régime actuel, assurer un certain profit, et le plus largement possible, la sécurité de l'emploi.

Une gestion prudent impose à la Direction de CROUZET dans l'immédiat :

⁻de stopper certains investissements : la 2ème et la 3ème tranches de l'usine à construire, chemin de Briffaut

⁻de supprimer les travaux en équipe

-de diminuer fortement les travaux à domicile -de supprimer la sous-traitance

Ces restrictions qui lui paraissent pour le moment indispensables sont durement ressenties par Monsieur JULLIEN DAVIN, à qui il faut reconnaitre le sens de ses responsabilités de "patron" et le dynamisme néessaire dans des situations difficiles (1)

B/ S.A. CROUZET, D'APRES LE PERSONNEL : Quelques questions avaient été posées par nos collègues à la suite de l'exposé du 27 novembre. Le temps manquait pour des réponses explicites. On en retiendra deux :

> -le rôle des Syndicats chez CROUZET -CROUZET est-il une "communauté" ressentie comme telle ?

I/ Tous les collègues consultés, présents ou non à l'Assemblée, ont souhaité connaître aussi le point de vue du personnel. Voici quelques brèves informations, de sources syndicales.

Il faut rappeler d'abord que dans toute entreprise, des <u>Délégués</u> du <u>Personnel</u>, élus annuellement présentent à l'employeur les revendications des salariés, individuelles ou colelctives, se rapportant au travail, et en saisissent, dans certaines conditions, l'Inspection du Travail.

D'autre part, trois Collèges électoraux : ouvriers et employés, agents de maîtrise, cadres supérieurs, désignent tous les deux ans, des représentants au Comité d'Etablissement (chez CROUZET, l'établissement de VALENCE comprend les quatre "unités" ou usines de VALENCE et environs). Ces délégués d'entreprise, titulaires et suppléants sont réunis légalement par le Président Directeur Général ou son représentant pour examiner la gestion, et n'ont pas de rôle revendicatif. Un représentant de chaque syndicat reconnu assiste aux délibérations avec voix consultative (comme les membres suppléants)

1°/ Le syndicat national indépendant des salariés de CROUZET et filiales ou S.N.I.S.C.E.F., créé en 1961, est de beaucoup le plus nombreux. A VALENCE il a 16 délégués du personnel sur 30 et 10 sièges sur 16 au Comité D'Etablissement. A ALES, les 16 délégués du personnel et les 8 délégués d'Etablissement sont affiliés au S.N.I.S.C.E.F.

Le Syndicat (voir les premières pages de son "Guide pratique") s'affirme indépendant des autres syndicats, opposé à la lutte des classes et à la dictacture des grandes confédérations, partisan d'un syndicalisme lié à tous les aspects de la vie économique et sociale, d'une action continue de concertation et coopération avec la Direction générale de l'entreprise qui, dans le domaine social a contribué à placer CROUZET "au tout premier rang sur le plan régional, voire national ". C'est d'ailleurs l'intérêt bien compris de la Direction que "l'instauration d'un climat de paix sociale dans l'Entreprise... comportant une certaine hardiesse de sa part". Tous les avantages profesionnels et sociaux sont rendus possibles par cette antente. Mais si la Direction devenait "une direction de combat", il faudrait recourir à d'autres armes pour faire respecter les droits du personnel.

Le S.N.I.S.C.E.F. affirme qu'il joue un rôle important dans les Commissions d'études formées par les Comités d'Etablissements (travail féminin, hygiène et sécurité, formation professionnelle, etc...)

2/ Les deux grandes confédérations <u>C.G.T.</u> et <u>C.F.D.T.</u> donnent les nombres suivants des élus aux Comités d'entreprises (ou établissements) <u>pour l'en-</u> semble de la France.

C.G.T. -68 à 70 % des élus C.F.D.T. -17 à 19 % des élus

-F.O. 5 à 6 %

-autres syndicats : 5 à 6 %

(1) In industriel qui était aussi un psychologue, auteur d'ouvrages de caractériologie écrivait, il y a quëlques années : "Le chef d'entreprise, c'est un philosophe en action".

Leurs sections se partagent chez CROUZET à peu près à égalité, moins de la moitié des voix qui ne vont pas au S.N.I.S.C.E.F.

Voici quelques chiffres, communiqués par un membre du Comité Syndical O.F.D.T., pour VALENCE :

1974 - lei votants :		ed et india. Togget india.	t= 9 ₌	1973 ; votants	2ème collège : 577
C.G.T.	446		3 5	C.G.T.	115
C.F.D.T.	548	SERVICE SERVICE		C.F.D.T	. 165
Indépendants	1282			Indépendants	272

De son côté, le secrétaire délégué de l'U.G.I.T (union locale CGT) donne les chiffres suivants pour les élections des délégués du personnel :

	S.N.I.S.	C.E.F	C.F.D.T		C.G.T.
ler	collège :	environ la 1/2	60 % de l'autre 1/2		
		des voix	moins de 50 %	100	-
2ème	collège :	entre 40 et 45 %	pas de syndicat de		35 %
3ème	collège :	65 %	cadres	0.11	

On sait que les deux confédérations refusent en principe la participation des salariés à la gestion capitaliste dans le régime actuel, et que les contacts dans les comités d'établissements (ou entreprises) ne vont pas sans heurts.

3°/ Il existe chez CROUZET VALENCE, deux sections affiliées à la C.G.T. :
ouvriers et employés-et cadres et techniciens. Un seul est théoriquement
reconnu par la Direction. Les deux le sont en fait. Le Secrétaire de la Section des cadres, interviewé, reconnaît que les salaires sont "intéressants",
que le personnel a joui jusqu'à une date récente de la sécurité de l'emploi.
Mais il juge que les avantages sociaux sont moindres qu'ils pourraient l'être,
étant donné l'expansion considérable (voir partie A).

Les comptes-courants bloqués constituent une épargne forcée, et l'attribution de coupures d'actions, un effort de la direction pour associer le personnel aux bénéfices et aux risques de sa gestion.

Les cotisations gratuites à la MUtuelle (50 % des fonds dont dispose le Comité d'Entreprise) favorisent peu l'esprit mutualiste, et ces 120 ou 130 millions seraient mieux employés à des actions sociales.

Le rôle des délégués du personnel et des représentants syndicaux aux Comités d'Etablissements consiste à résister à la volonté de la Direction d'intégrer le personnel, à faire augmenter les avantages professionnels et sociaux, à défendre le plein emploi, très menacé actuellement (en particulier à domicile.

- 4°/ La C.F.D.T. est issue, on le sait de la C.F.T.C. En 1964, la transformation s'était faite en Drôme-Ardèche à une énorme majorité. Elle revendique chez CROUZET un "poids moral" plus fort que le pourcentage de ses élus : ses informations paraissent dignes de foi à l'ensemble du personnel. Ses délégués, très soucieux de solidarité interprofessionnelle, se montrent très actifs -sans concurrencer l'action des Délégués C.G.Tistes- et s'efforcent de peser avec eux sur la gestion directoriale. Eux aussi critiquent la répartition : 30 % et 70 % des fonds de participation, et la forme de la Mutuelle d'Entreprise.
- II/ Existe-t-il un "esprit CROUZET", le personnel se sentant différent, et quelque peu à part de la population salariée valentinoise ?
- -Les Valentinois le pensent : CROUZET est la plus grosse entreprise drômoise ; elle occupe des usines vastes et modernes. Son personnel d'un niveau professionnel souvent élevé, bien rétribué, qui dispose de ses organisations so-

cio-culturelles, aurait conscience de former un groupe humain d'une qualité supérieure à la moyenne des employés et cadres drômois, et serait peu enclin à collaborer avec des groupes parallèles.

-Ce jugement paraît excessif et en partie injuste. Si les responsables syndicaux C.F.D.T. reconnaissent qu'il existe un certian "esprit CROUZET", ils en rendent responsables la Direction et les syndiqués "indépendants". Le délégué syndical C.G.T. intérrogé, insiste sur la volonté patronale d'intégrer le personnel, et la solidarité intéressée de beaucoup de salariés. Les cadres "importés" en majorité (3 à 5 drômois sur 80 électroniciens techniciens), chez qui la C.G.T. est relativement plus forte que chez les ouvriers et employés du premier collège se sentent beaucoup moins que ceux-ci solidaires d'un groupe CROUZET". Ils refusent de se considérer comme une élite technicienne exceptionnelle; "CROUZET, fait beaucoup moins de "recherches" que de "développement" et applications multiples.

Ces différents points de vue étant compréhensibles et inévitables, nous avons cru devoir les rapporter ici. La presse régionale donne assez fréquemment sur la vie de "CROUZET" des communiqués qu'il faut lire avec attention, en étant informé le plus objectivement possible sur ce qu'est cette importante et complexe entreprise.

Nous souhaiterions que les collègues qui ont écouté Monsieur JULLIEN DAVIN le 27 novembre, et à plus forte raison les absents, qui n'ont pas requ un exemplaire du Rapport de l'exercice financier de 1973, trouvent dans les pages ci-dessus des informations valables.

A été chaleureusement accueillie l'invitation que nous a faite, de sa seule initiative, Monsieur JULLIEN DAVIN, à visiter au printemps, la grande usine de VALENCE LE HAUT. Nous l'en remercions sincèrement. Notre Bulletin n° 2 en précisera le rendez-vous.

La Secrétaire,

A. PERNARD

DE IX ITINERAIRES GEOLOGIQUES EN BASSE ARDECHE

Ces itinéraires peuvent être utilisés pour des classes de lère: D et de 4ème. Il est possible de parcourir ces itinéraires en une journée. Au besoin en supprimant certaines arrêts, ils peuvent être faits en une demi-journée.

Premier itinéraire

BOURG SAINT ANDEOL - BIDON - GORGES DE L'ARDECHE - SAINT MARTIN D'ARDECHE - SAINT JUST - BOURG SAINT ANDEOL

On peut utiliser la feuille topographique BOURG SAINT ANDEOL n° 7, 8 au 1/25000 ou bien la feuille géologique Orange au 1/89000 ou tout simplement une carte routière (par exemple : I.G.N. ALES-PRIVAS au 100 000)

1/ BOURG SAINT ANDEOL - RIDON par D 358 :

A peu près à 2 km après BOURG SAINT ANDEOL, on aborde le calcaire urgonien. On peut, en certains points peu éloignés de la route, à droite, y trouver des Orbitolines mesurant 2 à 5 mm (Protozoaires Foraminifères géants, décrits dans le Bulletin n° 3-4 1974).

A l'Est de RIDON, le karst devient très net et apparent, au voisinage d'un dolmen situé environ à 2 km avant RIDON (il y a une pancarte indicatrice au bord de la route à droite). Le karst typique est indiqué par un cercle, sur le schéma 1.

2/ De BIDON, gagner les Gorges de l'Ardèche par l'Aven Marzal et la route D 290 :

Elle aboutit sur la route touristique des Gorges, au voisinage de la Grotte de la Madeleine. Mais à 2 km avant d'atteindre la route des Gorges, on peut prendre à droite une route menant à une maison forestière (schéma 2). Y laisser la voiture ou le car, et continuer sur le chemin, à pieds. De part et d'autre du chemin, on peut trouver des Rudistes dégagés du calcaire urgonien. Il s'agit de Requiénia et de Toucasia; les coquilles sont plus ou moins cassées. Mais c'est un des rares points du plateau où l'érosion a dégagé les fossiles.

3/ Revenir par les Gorges à SAINT MARTIN D'ARDECHE par la D. 290 :

On peut accéder aux bords de l'Ardèche par des sentiers, suivant en général la vallée d'un ruisseau temporaire : tel le Louby, dans le dernier grand virage avant SAINT MARTIN.

Peu après le Louby, on quitte le faciès urgonien pour circuler sur les alluvions récentes de l'Ardèche. A SAINT MARTIN, on peut traverser l'Ardèche et monter à AIGUEZE, vieux village très beau qui mérite une visite. AIGUEZE est construit sur la falaise urgonienne qui domine la rive droite de la rivière.

4/ de SAINT MARTIN à SAINT JUST et BOURG SAINT ANDEOL, la route est tracée dans des loess et limons et les alluvions modernes du Rhône.

Remarque:

Cet itinéraire peut être modifié, si on veut visiter l'Aven Marzal (un prix spécial est consenti pour une classe) ou bien la Grotte de la Madeleine.

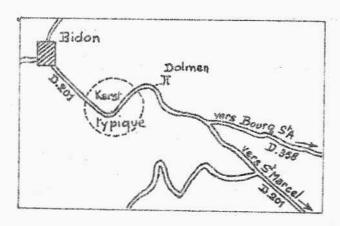


Schéma 1 - (au 1/50000)

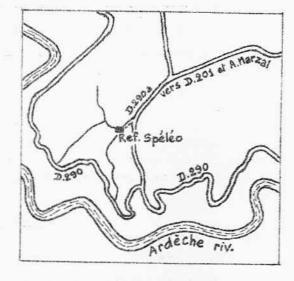


Schéma 2 _ (au 1/50000)

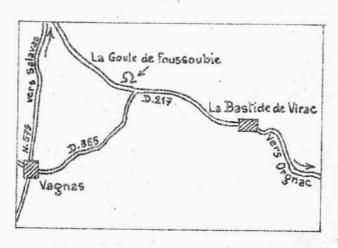


Schéma 3 - (au 1/50000)

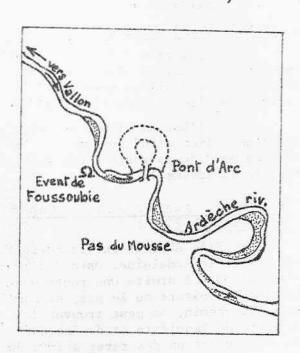


Schéma 4- (au 1/50000)



Schema 5 - (au 1/50 000)

Deuxième itinéraire

Utiliser la feuille topographique BOURG SAINT ANDEOL n° 3 - 4 et surtout la feuille BOURG SAINT ANDEOL n° 5 - 6 au 1/25000 ou bien la feuille géologique ORANGE au 1/80000.

Il s'agit d'une excursion assez longue de BOURG SAINT ANDEOL à SAINT MARTIN D'ARDECHE par SAINT REMEZE, VALLON, ORGNAC, LAVAL SAINT ROMAN.

1/: BOURG SAINT ANDEOL à SAINT REMEZE par la route D. 4 :

Arrêt au Belvédère sur la vallée du Rhône (arrêt que nous n'awons pu faire lors de la sortie de mai 1974). Vaste parking à gauche de la route, en face de la table d'Orientation. Vue sur le complexe de PIERRELATTE et sur le défilé de DONZERE au Nord.

- 2/ SAINT REMEZE au BELVEDERE DU SERRE DE TOURRE par la D. 490, avec arrêt au Belvédère (vue sur le Méandre du Pas du Mousse)
- 3/ DU BELVEDERE A VALLON PONT D'ARC, avec arrêt au cirque du Tiourre

(peu après le tunnel). Aller jusqu'au fond du virage de la route : voir sur la droite, au fond du cirque, une faille assez nette. Arrêt au Pont d'Arc.

4/ VALLON à SALAVAS par 1a N. 579 : à 3 km, environ au Sud de SALA-VAS, prendre à gauche 1a D. 217 qui va à 1a BASTIDE DE VIRAC et gagner ORGNAC.

Entre SALAVAS et ORGNAC, on peut s'arrêter à :

- A GOULE DE FOUSSOUBIE où s'engouffrent les eaux d'un ruisseau qui draine la dépression de LA BASTIDE. Quand on est à mi-chemin entre le carrefour N 579 et D 217 et la BASTIDE DE VIRAC, on a, à droite, le départ de la route D 355 qui mène à VAGNAS. Laisser la voiture à cet endroit, et à gauche, emprunter un chemin entre deux champs. A 200 mètres environ, il aboutit à LA GOULE. Celle-ci communique avec un réseau soutorrain de 22 kilonètres de long (mis en évidence par emploi de colorants puis par exploration). Les eaux de LA GOULE sortent en résurgence à l'Event de FOUSSOUBIE situé sur la rive droite de l'Ardèche, un peu au-delà du village de vacances des P.T.T., installé sur cette même rive, à l'Est de SALAVAS (schémas 3 et 4)
- b/ LA GROTTE DE LA FORESTIERE, entre la Bastide de Virac et Orgnac. C'est une grotte petite, peu profonde (15 mètres environ), presque horizontale. Elle renferme de très belles concrétions. Son plafond est curieusement traversé par de nombreuses racines des arbustes qui sont sur le plateau. Il semble que certains piliers cassés témoignent d'un séisme, peut-être un de ces tremblements de terre pliocènes, liés au volcanisme, qui ont renversé de très gros piliers de l'Aven d'Orgnac.

On peut demander des renseignements sur les dates d'ouverture de la Forestière à la Mairie d'ISSIRAC (Gard).

- c/ LE BOIS DE RONZE, avec LA BAUME DE RONZE situéeprès des fouilles préhistoriques. C'est une salle dont la voûte s'est effondrée. Son accès est facile par le Côté Est qui est en pente douce. On peut pénétrer sur quelques mètres à l'intérieur et observer latéralement les amorces de l'ancien plafond effondré. Monsieur DE JOLY, célèbre spéléologue, pensait que LA BAUME DE RONZE communiquait avec le réseau d'ORGNAC (schéma 5).
- d/ L'AVEN D'ORGNAC qui supporte par ses grandes salles, ses stalagmites "en pile d'assiettes" la comparaison avec l'AVEN ARMAND et le GOUFFRE DE PADIRAC (schéma 5).

A PROPOS DU BAS-RELIEF DE MITHRA PRES DE BOURG SAINT ANDEOL

L'Etude de Monsieur Peyrard (v. notre Bulletin 3 - 4 de 1974) sur ce monument unique en France, que nous avons observé le 12 Mai dernier, aura sans doute accru la curiosité de nos lecteurs concernant le culte de Mithra.

Monsieur J. Messié de Bourg Saint Andéol, vient de publier dans la "Revue du Vivarais" (N° 3/4/1974), (elle existe à la Bibliothèque municipale de Valence), un article sur ce culte pratique dans le Vallon de Tourne.

Se référant à un mémoire, de 1780, du médecin bourguésan E. Madier, et à une autre description, de Millin, de 1807, Monsieur Messié s'intéresse à l'emplacement et au rôle de la "Grotte des Fées" qu'ont fait disparaître, après 1879, les travaux de l'établissement du viaduc au-dessus du vallon. Un petit jardin actuel, au Nord Ouest de la voie ferrée en marque peut-être l'emplacement, non loin du torrent de Serdagne ordinairement à sec, et, d'autre part du "Grand Goul", la plus grosse des deux sources résurgentes entre lesquelles s'élève le rocher sculpté à la gloire du Dieu sacrificateur du Taureau.

Cette grotte, vaste, à deux entrées superposées d'où sortait, pendant les grosses crues, une grande quantité d'eau, a-t-elle servi de lieu de culte aux adeptes de Mithra ? "Ils célèbrent ses mystères dans des grottes obscures" (témoignage d'un chrétien), et le spécialiste contemporain Vermaseren rappelle que Mithra était vénéré dans une grotte naturelle près d'une source. Cette "Grotte des Pées" avait pu, de tradition pré-celtique, être un lieu sacré bien avant l'introduction de la religion orientale.

Monsieur Messié a entendu de nombreux visiteurs, curieux de ces religions importées, s'étonner de l'exiguité des constructions : fondations apparentes entourant le bas relief ; traces d'une toiture le protégeant. Ce "temple" n'était-il qu'un étroit "sanctuaire" (nous dirions un "oratoire") où les fidèles, préalablement réunis et initiés dans la grotte voisine, "étaient admis à contempler leur dieu ? "

On ne le saura jamais à coup sûr. Seule une fouille méthodique de la grotte elle-même, maintenant impossible, aurait permis de "conclure à une unité de destination de cet ensemble de grottes, de sources et de rochers avec le bas-relief".

no inserse, tes des boole la boi, come la

A. BERNARD.

L'E WOLUTION RECENTE DE TROIS COMMUNES DU L'ERCORS OCCIDENTAL
LEONCEL, LE CHAFEAL et PLAN DE BAIX

Nous remercions vivement Monsieur Alain MOREL, agrégé, enseignant à l'Institut de géographie alpine de GRENOBLE, qui doit en partie à ses origines drômoises de connaître familièrement ce bord du Vercors, de nous avoir autorisés à reproduire dans le cadre trop limité de ce bulletin, de larges extraits d'un article paru dans la "Revue de géographie alpine", fasciule 3 1974. Nous avons dû renoncer à des tableaux statistiques et des graphiques intéressants.

La Revue de géographie alpine se trouve à la bibliothèque municipale de VALENCE et dans plusieurs établissements scolaires.

Situées dans la partie occidentale du Vercors, les communes de LEONCEL, LE CHAFFAL et PLAN DE BAIX (1) constituent une sorté de haut plateau vaste d'environ 7 350 ha (fig. 1). Celui-ci domine la plaine de VALENCE à l'Ouest par une haute muraille de calcaire urgonien qui atteint 1 308 m à PIERRE CHAUVE près du col de TOURNIOL. Sur le bord opposé, une série de hautes crêtes escarpées se succèdent : rochers du VELLAN, montagne de BOUCHERE, crête de COMPLEZINE. Ce n'est que vers le Nord et le Sud, dans l'axe de cette grande vallée synclinale, que l'accès au plateau paraît plus facile. Pourtant c'est au XIXème siècle seulement qu'un chemin carrossable a pu franchir le Pas de l'Escalier, au-dessus du Royans. La descente vers la vallée de la Drôme est la seule à être relativement aisée.

Ces trois communes, qui s'allongent du Nord au Sud sur 20 km le long de la route départementale 70, présentent un certain nombre de traits montagnards communs. Toutefois les données climatiques, l'histoire, la mentalité des habitants ainsi que de nombreux aspects de la vie rurale permettent d'individualiser deux secteurs, de part et d'autre du col de Bacchus : alors que LEONCEL et LE CHAFFAL sont des communes des Préalpes du Nord, PLAN DE BAIX évoque déjà les Préalpes du Sud. Mais toutes les trois ont connu d'importantes mutations depuis la dernière guerre mondiale.

1/ Traits généraux :

Bien qu'on parle de plateau, cette région présente un relief contrasté. Les terrains plats sont rares. On peut estimer à moins de 20 % de la superficie totale les espaces dont les pertes sont inférieures à 15 %. Les dénivellations sont importantes. A PLAN DE BAIX on passe, en moins de 2 kms, de 360 mètres près de BEAUFORT à 1 000 mètres sur la montagne du VELLAN. A LEONCEL les altitudes extrêmes sont de 440 mètres dans la vallée de la Lyonne et de 1 447 mètres au Pas de Chovet. Les secteurs compris au-dessus de 1 000 mètres représentent au total plus de 50 % du territoire (fig. 1). Seule, la commune de PLAN DE BAIX est située à une altitude plus réduite.

⁽¹⁾ Note de la Revue : A. U.E.D. : on pourra relire dans notre bulletin 3 - 4 1972, l'article "LE WILLAN" de J.N. COURIOL.

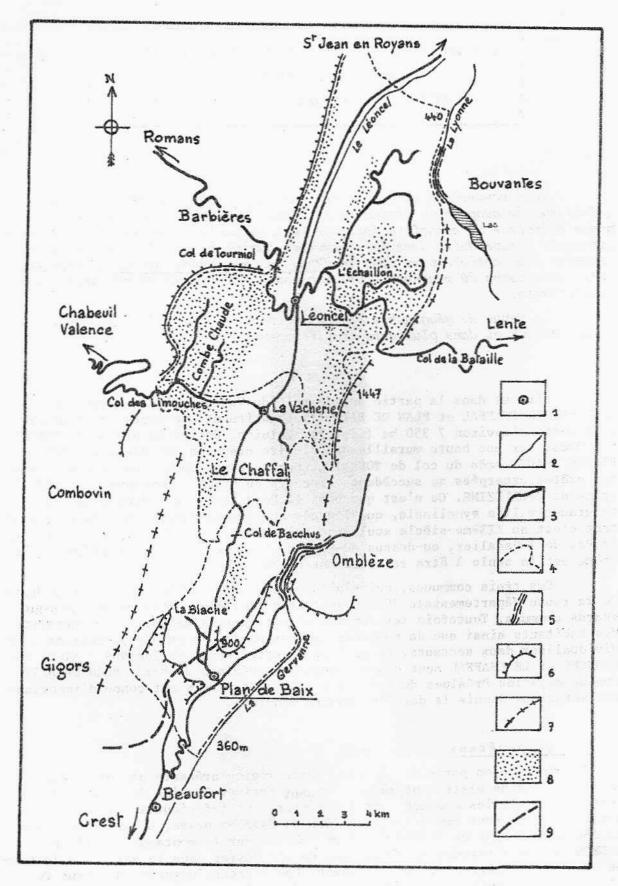


Figure 1 - Groquis de localisation

1: Villages _ 2: Rivières _ 3: Routes principales _ 4: Limites de commune _ 5: Gorges _ 6: Escarpement _ 7: Crêtes _ 8: Secteurs au-dessus de 1000 mêtres _ 9: Limite méridionale du domaine de l'abbaye de Léoncel à l'époque de sa plus grande extension.

Les contrastes de relief s'expliquent par la structure plissée du Vercors. Nous sommes dans le dernier grand pli Nord-Sud du Vercors Occidental dont l'ossature est constituée par les calcaires urgoniens, parfois surmontés par les calcaires du Crétacé supérieur. Un synclinal bien marqué dans la topographie s'allonge du Royans jusqu'à la vallée de la Gervanne , mais ce n'est qu'au droit de la Vacherie qu'il a toute son ampleur. Vers LEONCEL, il passe progressivement à un synclinal déversé puis faillé, localement tapissé de sables éocènes blancs ou rouges. En direction de PLAN DE BAIX, il se resserre et s'achève brutalement à la montagne du VELLAN. Cette armature calcaire donne une grande rigidité aux formes du relief, un grand nombre d'escarpements abrupts en particulier sur les rebords du plateau, là où l'érosion a défoncé le massif (vallée de la Gervanne ou gorges de la Lyonne). Elle explique aussi l'absence de réseau hydrographique et de ruissellement superficiel (31'exception du ruisseau de LEONCEL). La dissolution chimique a foré à travers la roche gouffres at scialets et les rivières souterraines surgissent parfois de manière spectaculaire comme dans les gorges d'Omblèze. La rareté de l'eau est un problème important pour la population : beaucoup de fermes, par exemple à Combe chaude, se contentent de citernes. A PLAN DE BAIX, on s'efforce actuellement de retrouver le cours souterrain du Brudoux, afin d'en capter les eaux. A l'Ouest, la carapace urgonienne marquée d'ondulations secondaires est pafois entaillée par des combes ou des vallées sèches, ou même de simples cuvettes dans lesquelles la présence de terra-rossa assure une relative fertilité. Aussi les accidents tectoniques (plis, failles, transverses, redressement des couche) permettent le compartimentage du relief en petites unités qui ont chacune leur personnalité : la "Saulce", "Combe Chaude", le plateau du Vellan, etc...

Les données climatiques introduisent un important facteur de diver sité dans cet ensemble montagneux. Nous ne disposons malheureusement d'aucun relevé sur le territoire même des trois communes. Cependant les mesures établies à Bouvante (forêt de Lente) dans des conditions d'exposition et d'altitude proches de celles de Léoncel, ainsi que celles faites à REAUFORT SUR GERVANNE, non loin de PLAN DE BAIX, peuvent permettre de comparer le Sud et le Nord de cette région. Ce sont les précipitations qui opposent ces deux stations. En 1970, BEAUFORT a reçu 692 mm d'eau tandis que BOUVANTE en recevait 1 762. En 1971, les totaux ont été respectivement de 817 et 1 351mm.

La limite des 1 000 mm de précipitations annuelles doit traverser en diagonale cette région à peu près dans la cuvette de la Vacherie (1). La répartition mensuelle des précipitations diffère aussi. Maxima de printemps et d'automne, minima d'été et d'hiver traduisent au Sud l'influence méditerranéenne, tandis que sur le versant du Royans, la répartition beaucoup plus régulière indique une influence plus continentale.

Le caracère montagnard de cette région se révèle dans les moyennes mencuelles de température. De décembre à mars, elles sont inférieures à 0°; les étés sont frais (moyenne de juillet-août de 15° à 16°). PLAN DE BAIX, plus bas, exposé en plein Sud à l'abri du rocher du Vellan, a des été nettement plus chauds et ensoleillés et des hivers plus doux. Les gels, quoique tardifs, y sont moins fréquents. L'enneigement y est négligeable alors qu'il est assez important dans la forêt de Léoncel où il marque la vie des hommes. Ainsi s'opposent au Nord un secteur plus humide, où la neige et le brouillard, l'exposition au vent du Nord imposent des conditions assez rudes aux habitants, et au Sud un secteur où le climat plus doux et ensoleillé annonce la Provence.

Ces nuances rejaillissent sur la vie rurale et touristique. Elles se reflètent aussi dans les paysages. Sur le versant qui surplombe

⁽¹⁾ F. LENOBLE indique pour LENTE une moyenne de précipitations calculées sur 10 ans de 1 639 mm; une moyenne de température de novembre à février de moins 12° et de juin à septembre de + 10,6° (températures extrêmes de + 29° (juillet) et de -25° (janvier). Pour lui, le col des Limouches marque une séparation climatique importante, qu'accuse le changement de végétation.

ORIOL EN ROYANS, on trouve le tabac, le mais, le châtaignier. Sur celui qui domine BEAUFORT, c'est la vigne ou la lavande. Les essences forestières changent progressivement. Des belles forêts d'épicéas et de sapins de l'E-CHAILLON, on passe peu à peu aux futaies de hêtres, puis aux bois de chênes et de pins et aux taillis de genêts et de genévriers sur les versants de la Gervanne. A LEONCEL, peu d'arbres fruitiers. D'ailleurs les fruits ne murissent pas ! A l'abri du Vellanau contraire on trouve le pommier, le poirier, le prunier. La qualité des pâturages se modifie. Alors qu'à LEONCEL le régime pluviométrique est très favorable à la prairie, le tapis herbeux devient pauvre et sensible à la sécheresse vers PLAN DE BAIX où dominent les landes rocailleuses (3).

Ce milieu, tant par son relief que par son climat, a imposé des conditions d'exploitation plus contraignantes que dans les régions voisines de la plaine. De plus la vie rurale s'y est profondément transformée, en particulier dans les trente dernières années.

2/ LES TRANSFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES :

Proche de la valinée de la Drôme, la commune de PLAN DE BAIX a connu un peuplement ancien. Mais ce n'est qu'au XIIème siècle que le synclinal de LEONCEL-LA VACHERIE fut colonisé. En 1137, fut fondée à LEONCEL une abbaye cistercienne. Abbés et moines entreprirent le défrichement et l'exploitation des terres. Ils intervinrent pour réduire la couverture forestière, constituant peu à peu de vastes clairières dans leurs propriétés, édifiant des granges parfois très loin de l'abbaye (4). C'est ainsi que les bois de Valfanjouse, ceux de la Saulœ furent essartés vers la fin du XVème siècle. Les forêts furent soumises au pillage par les habitants des commu-nautés voisines (CHATEAUDOUBLE, PEYRUS). Abattage, charbonnières, troupeaux dechèvres et de moutons, incendies, etc... contribuèrent aussi au déboise-Les pâturages gagnèrent ainsi au détriment de la forêt. La principale ressource des moines était en effet l'élevage, essentiellement celui des moutons. Un état du bétail dressé en 1762 dans les domaines "à moitié fruit" dénombre 845 ovins, 36 bovins et 8 chevaux. Mais on trouvait de plus, sur le plateau, les troupeaux des communautés voisines, du Chaffal, ou de communes de la plaine (COMBOVIN, ORIOL, EGLUY, etc...), sans oublier les transhumants qui venaient d'ARLES mais qui se rendaient plutôt sur la montagne d'Ambel, à l'Est du Col de la Pataille. Au total c'est plus de 2 000 moutons que l'on devait trouver en été sur le plateau. Un certain nombre de lieux-dits rappellent aujourd'hui la présence des moines : la Chèvrerie sur la route de SAINT JEAN EN ROYANS n'est plus qu'une masure en ruine. A LA VACHEPIE se trouve maintenant le chef-lieu du Chaffal. Le 'Goret", près du col de Bacchus, aurait été le lieu de l'élevage des porcs.

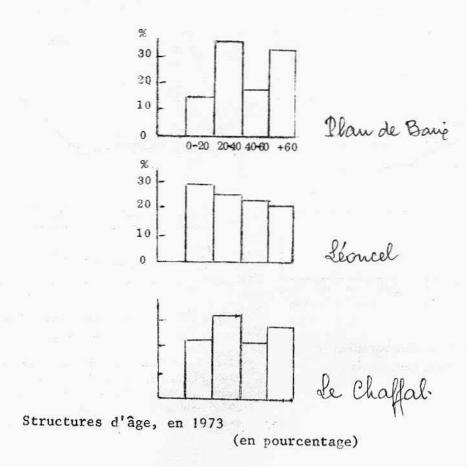
Ces interventions au détriment de la forêt ont dû se poursuivre jusqu'au début du XIXème siècle, époque où le peuplement montagnard a atteint son niveau maximum.... Mais dès le XIXème siècle la région a connu, comme la plupart des communes de montagne, une importante dépopulation.

⁽³⁾ E LENOBLE signale une vingtaine d'espèces dites "méridionales" que l'on trouve uniquement sur cet adret bien exposé au soleil et qui ne dépassent pas dans les 'lonts du Matin la limite de COIBO WN-GIGORS.

⁽⁴⁾ Leur domaine recouvrait la totalité des Communes de LEONCEL et LE CHA FFAL et une partie de celles de G.F.ORS et de PLAN DE BAIX (en particulier le hameau de LA BLACHE) Cf. fig. 1

A/ L'EVOLUTION DE LA POPULATION :

Le graphique (fig. 2) permet de suivre le déclin de la population depuis 1876. La chute a été nette et assez régulière jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Àinsi, entre 1881 et 1936, le plateau a perdu 477 habitants soit 51 % de sa population. La proximité de la plaine, la rigueur des conditions de vie, ainsi que la précarité des ressources tirées d'exploitations trop exigues expliquent en partie cette hémorragie. Depuis la guerre, depuis une dizaine d'années surtout, les départs semblent moins nombreux et PLAN DE BAIX a même amorcé un redressement lié à l'arrivée de nombreux retraités.



Cet exode s'est accompagné d'un vieillissement de la population. 47 % des habitants dépassent la quarantaine, et si la tranche des 20-40 ans paraît assez gonflée, cela ne saurait amorcer une reprise démographique car la proportion des célibataires est importante.

Ce fort exode rural a eu un grand nombre de conséquences. Il a en particulier désorganisé la vie de ces communautés, entraînant la disparition d'une partie de l'équipement économique et culturel, ce qui n'était pas fait pour retenir les jeunes au pays ! Depuis dix ans, l'école du Fau, puis celle de Léoncel ont fermé leurs portes. Cette année, c'est au tour de celle de la Blache. Plus de prêtres dans aucune des trois communes. La poste de PLAN DE BAIX a fermé en avril 1972. Plus d'épicerie à LA VACHERIE qui en comptait deux après la guerre. Ce sont des commercants de SAINT JEAN EN ROYANS, de PEYRUS, de REAUFORT ou de CREST qui font des tournées une ou deux fois par semaine. La plupart des habitants descendent deux ou trois fois par mois au moins dans la plaine voisine et profitent de l'occasion pour s'approvisionner. Quatre routes desservant le plateau, ce sont

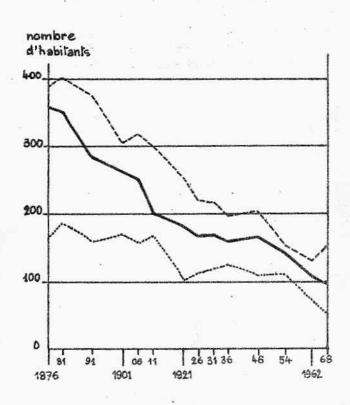


Fig.2 - Evolution démographique comparée des trois communes

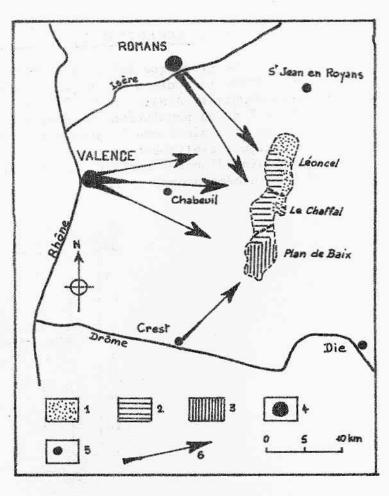


Fig.3 _Attraction des commerces et des divers services de la région.

1. Plus de 50% des habitants effectuant leurs achats et se rendant chez le médecin à St Jean en Royans __ 2. Idem, à Chabeuil __ 3. Idem, à Crest __ 4. Agglomération de plus de 50 000 habitants __ 5. Chef-lieu de canton __ 6. Attraction exercée par les hôpitaux de Romans, Valence et Crest.

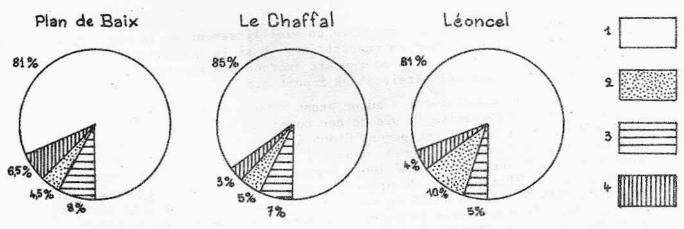


Fig. 4 - Répartition de la superficie des exploitations agricoles (Septembre 1973)

1_Bois et landes 2_Prés de fauche 3_Fourrages artificiels 4_Céréales

les trois chefs-lieux de canton les plus proches, SAINT JEAN, CHABEUIL et CREST qui exercent la plus grande attraction. Une enquête orale a permis de déterminer de manière précise ces diverses aires d'influence (fig. 3). Ramassage scolaire, tournées des commerçants, voiture postale, ces villages n'ont plus de vie propre, sauf pendant la saison d'été où ils se repeuplent soudain d'un grand nombre d'estivants. La dépopulation a eu d'autres conséquences plus positives. Elle a provoqué un véritable remembrement naturel des exploitations et entraîné une évolution des structures foncières.

B/ LES TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES :

1/ Evolution des structures d'exploitation.

Le nombre et la taille des exploitations a considérablement changé depuis 1929. Les deux tiers des exploitations ont disparu sur l'ensemble des trois communes. 64 % d'entre elles avaient moins de 50 hectares en 1929, 12 % seulement en 1973.

Le changement s'est opéré assez récemment, surtout dans les dix dernières années, au profit des moyennes et grandes exploitations. Actuellement, 34 % ont de 50 à 100 ha, 34 % de 100 à 200 ha, c'est dire que les conditions de travail se sont nettement améliorées depuis la dernière guerre. Les agriculteurs ont pu racheter les terres de ceux qui partaient, ou les ont louées. De plus, ils sont parfois fermiers dans des communes voisines, COMBOVIN, BARBIERES, OMBLEZE...

Le cas de PLAN DE BAIX est le plus spectaculaire. Par suite de nombreux partages familiaux, la taille des exploitations était très réduite. En 1955, vingt agriculteurs -soit les deux tiers- possédaient moins de 20 ha, ce qui, malgré la polyculture traditionnelle pratiquée dans cette commune, ne permettait que des revenus très médiocres. Aujourd'hui ce type d'exploitation a pratiquement disparu et ce sont celles de plus de 50 ha qui l'emportent. En revanche, héritage du passé, elles restent très morcelées. La plupart d'entre elles comprennent plus de dix parcelles parfois très éloignées les unes des autres. Certains agriculteurs doivent faire 6 à 8 km pour rejoindre leurs champs. C'est là un premier fait qui distingue PLAN DE BAIX de LEONCEL et du CHAFFAL. Dans ces deux dernières communes, en effet, toutes les exploitations, groupées autour de l'habitation sont d'un seul tenant. Cela est lié à l'histoire (ce sont souvent les anciennes granges de l'abbaye), au partage plus récent des terres pendant la Révolution, après le départ des moines, peut-être aussi à la tradition de l'élevage. A ces différences de morphologie agraire s'ajoute une orientation différente de la production.

2/ Les caractères de la production.

Comme beaucoup de villages de montagne, ces trois communes du Vercors ont vu leur agriculture se transformer dans les cinquante dernières années. En 1929, le recensement agricole laissait apparaître une production variée, sans doute plus proche de celle du Moyen Age que de celle d'aujourd' hui. PLAN DE BAIX était le domaine de la polyculture. La part tenue par les céréales y était assez grande. 8 ha étaient consacrés aux graines de semence, 6 à la lavande, 8 à la vigne. L'élevage était très diversifié. Les moutons y tenaient une grande place Trois cents moutons étaient tondus pour la laine. Au Chaffal et à Léoncel aussi le nombre d'ovins était important. On en comptait alors 10 troupeaux. L'élevage n'était pas encore spécialisé. Toute la gamme du cheptel était représentée. Il y avait même à LEONCEL un élevage de juments. La production de lait était destinée essentiellement à la fabrication familiale de beurre et de fromage. L'exploitation du bois constituait un complément de ressources non négligeables.

Aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale, avec l'établissement de tournées de ramassage par les coopératives laitières de SAINT JEAN, puis de CREST, et par la laiterie d'OMPLEZE, cet élevage a connu une première spécialisation, s'orientant nettement vers la production laitière. Mais aujourd'hui -et de plus en plus- il s'achemine aussi vers l'élevage de génisses et de bêtes de boucherie Quatre exploitants s'y consacrent exclusivement. Malgré cette évolution générale, chaque commune garde encore sa spécificité.

A PLAN DE BAIX, plus méridionale et plus basse en altitude, la part des terres semées en blé, en orge ou en avoine est toujours plus importante qu'au Chaffal et à Léoncel (fig. 4). Un agriculteur indique même les céréales comme son revenu principal. En fait il est difficile d'évaluer le rôle qu'elles jouent, car elles sont destinées en partie à la consommation des animaux. L'élevage vient en tête de la production. Mais celuici reste plus diversifié que dans les deux autres communes. A côté des bovins, caprins et ovins tiennent une plus grande place. Certains agriculteurs se spécialisent dans l'élevage des porcelets, des poulets, des lapins. On continue aussi de fabriquer son vin, mais la culture de la lavande a été complètement abandonnée.

	Nombre d'exploitations	Nombre de salariés	Nombre de tracteurs	Nbre trayeuses électriques	Total bovins	Vaches laitières	Ovins	Porcins	Caprins
Plan de Baix:							Paginal Seliati	4.1 M	- 170-
1929	48	7			128	50	680	152	110
1955	30	2	2		109	68	58	39	158
1973	14	1	20	6	200	95	230	98	205
Le Chaffal :	Aire 54		dra no	198		5 ,0 3 212	gyerran Second		
1929	38	11	Mile Ne i		142	64	350	113	109
1955	15	2	3		179	64	19	15	8
1973	10	0	14	5	419	100	1 (0)	13	26
Léoncel :		7 65	20000		noles i	ngel = in			
1929	28	7			355	100	800	64	118
1955	27	1	7		252	81	305	38	37
1973	17	0	19	11	430	144	155	33	23

A LEONCEL et à LA VACHERIE 1'élevage ovin a considérablement décliné par suite du développement des cultures fourragères, des difficultés qu'occasionne la garde du bétail, peut-être aussi de la relative humidité du climat. L'élevage bovin 1'emporte avec au total 850 têtes dont 250 vaches laitières. La production moyenne annuelle de lait est de 470 000 litres. Mais si quatre agriculteurs déclarent le lait comme leur principal revenu, en revanche treize autres indiquent la vente du bétail. D'après l'enquête menée auprès de chacun des exploitants agricoles, ces deux communes vendent chaque année 190 génisses de 20 à 30 mois, 130 yeaux de 8 jours à 2 mois, et 120 bêtes (vaches ou taureaux) pour la boucherie.

Certains paysans achètent d'ailleurs de petites génisses dans la Drôme et et surtout en Savoie et Haute-Savoie (Abondance). Ils les revendent à 30 mois à des maquignons de la Drôme, de la Loire ou de la Haute-Loire, de la Lozère, du Cantal, enfin de l'Isère ou des Savoies, tandis que les veaux sont vendus exclusivement à des bouchers de la Drôme.

Ainsi, on peut considérer que la situation des agriculteurs de cette région du Vercors est relativement satisfaisante actuellement. Aucun d'entre eux ne signale, sauf momentanément, de problèmes de débouchés. La modernisation s'est traduite par une mécanisation très poussée, trop poussée peut-être, car dans certains cas la possession communautaire de certaines machines serait plus rentable. Cela se heurte à l'esprit individualiste du montagnard. Ce n'est qu'à PLAN DE BAIX, où la mentalité et les traditions diffèrent un peu, que quelques expériences se font dans ce sens. Les maisons d'habitation sont en général convenables. Elles ont souvent été arrangées ou refaites à la suite des destructions de la dernière guerre (incendies et bombardements). Les hangars et les écuries ont été aménagés. On compte 10 étables neuves ou en cours de construction. Le niveau de vie s'est donc nettement élevé. Il faut dire que la montagne impose aujourd'hui des contraintes moins rudes. L'électrification s'est réalisée vers 1953. Les routes sont déneigées régulièrement. En plein hiver, l'isolement des fermes les plus éloignées n'excède pas trois jours. Les laiteries assument le ramassage du lait. Les maquignons et les bouchers viennent à demeure chercher le bétail. Celui-ci, grâce aux clôtures électriques qui se sont généralisées depuis 1952, ne demande plus autant de soins. L'avenir semble donc assuré. D'ailleurs parallèlement à la contraction du nombre de fermes, l'âge des chefs d'exploitation a baissé : 60 % d'entre eux ont aujourd'hui moins de 50 ans. Ce maintien de l'agriculture et celui de la population ne peut que favoriser le développement du tourisme climatique que devrait connaître cette région dans un proche avenir.

3. Les chances du tourisme

Comparé à d'autres régions de moyenne montagne, en particulier à d'autres régions du Vercors ou de la Chartreuse, le bilan n'est pas très brillant actuellement. Il faut dire que jusqu'à une date récente le tourisme était plutôt considéré comme un élément gênant, et rien n'avait été fait pour l'attirer. Les personnes restant au pays avaient suffisamment à faire avec le travail des champs ! Ainsi l'infrastructure est-elle restée très insuffisante. Deux hôtels créés avant la dernière guerre à LEONCEL et à PLAN DE BAIX ont une capacité d'accueil de 35 personnes, et ils ne sont ouverts qu'à la belle saison. Les restaurants peuvent servir 250 repas, mais la fréquentation n'est importante qu'en juillet-août et surtout les dimanches : clientèlesd'habitués venant des villes voisines (VALENCE, CREST, ROMANS, CHABEUIL, LYON, MARSEILLE même), clientèle de passage aussi. Le personnel de service est uniquement familial. Dans le domaine des maisons d'enfants, colonies de vacances et centres familiaux, la région est dotée d'un équipement plus important. Au total quatre établissements peuvent héberger plus de 350 estivants. Le recrutement est surtout départemental et régional et la période de fréquentation restreinte à juillet-août.

A celà, il faut ajouter quelques locations: Il appartements et 3 maisons, le camping sauvage, et puis -phénomène en plein essor ces dernières années- les résidences secondaires: 4 à LEONCEL, 11 à LA VACHERIE, 37 à PLAN DE BAIX. Cette dernière est privilégiée par son climat plus doux. On y accède sans difficulté, même en hiver. Le nombre de vieilles maisons rendues disponibles par l'exode rural y était plus important. Aujourd'hui, les nouvelles constructions se multiplient. On compte 14 maisons neuves sur 37. Le recrutement s'élargit. Les deux tiers des familles sont venues se fixer ici sans aucune attache dans le pays. La carte d'origine des pro-

priétaires de résidences secondaires montre que si la part tenue par les Drômois est encore prépondérante, les régions Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, et la région parisienne sont de plus en plus attirées par ces communes, sans que l'on assiste pour l'instant à l'invasion d'étrangers comme dans certains secteurs voisins de la Drôme ou de l'Ardèche.

Le tourisme d'hiver commence à apparaître. Au col de Bacchus, deux "fil-neige" et un altiport fonctionnent. Dans la forêt de l'Echaillon un chalet-refuge avec location de skis de fond a été ouvert pendant la saison 1973-74 sur l'initiative d'un groupe de jeunes de ROMANS. Des pistes ont été balisées. A LA "VACHERIE, une colonie fonctionne l'hiver en classe de neige. Les élus municipaux ne sont pas indifférents à ces possibilités. Ils tentent de profiter de l'effort entrepris dans le cadre du Parc Régional du Vercors. Ainsi à LEONCEL, quatre gîtes ruraux ont été ouverts en 1972 dans les locaux de l'ancien monastère. A PLAN DE BAIX, un jardin d'enfants sera mis à la disposition des familles en 1974. Pourtant la création du Parc régional n'a encore que peu de résonance dans la population locale.

Cette région possède un certain nombre de chances dans le domaine touristique. Outre son climat, ses paysages, l'attrait historique de l'abbaye de LEONCEL, c'est la proximité d'une réserve de citadins à la recherche du "bon air" -plus de 100 000 parsonnes qui se "déversent" le dimanche sur les campagnes voisines; c'est l'existence d'un réseau routier assez dense et souvent de bonne qualité. Une enquête menée un dimanche de juin 1973 pendant trois heures sur les quatre routes d'accès au plateau nous a permis d'évaluer l'importance du passage, l'origine des visiteurs ainsi que les motifs de leur déplacement (1). Au total 289 véhicules, soit environ un millier de personnes, sont arrivés de la plaine pour passer la journée dans le Vercors. Plus de la moitié étaient originaires de VALENCE ou de ROMANS(2), et un tiers d'entre eux nous ont déclaré avoir l'habitude de venir là plus de cinq fois dans l'année.

Mais ce qui est très significatif du sous-équipement actuel de ces trois communes, les deux tiers de ces promeneurs nous ont dit leur intention de ne s'arrêter dans aucune des trois agglomérations, bien que devant passer la journée dans les alentours. C'est donc un tourisme de passage qui n'est d'aucun profit économique pour la région. Pourtant celle-ci ne manque pas de charmes aux dires des promeneurs. Lorsqu'on les interroge, ce sont les notions de tranquillité, d'espace, de fraîcheur et d'air pur, de dépaysement que l'on retrouve le plus souvent. D'autres sont attirés par la chasse, la cueillette des champignons ou par la neige. Dans ce domaine il y a donc des possibilités encore inexploitées. Le tourisme semble appelé à donner un nouvel essor à ces communes dans les années à venir : tourisme familial sans doute dont l'orientation pourra varier selon les lieux; tourisme plus sportif ou tourisme hivernal; tourisme climatique...

⁽¹⁾ Nous remercions la Gendarmerie de la Drôme ainsi que les jeunes gens (étudiants et lycéens) qui nous ont aidé à réaliser cette enquête.

⁽²⁾ Le Col des Limouches a vu passer 176 voitures, celui de Tourniol 40, celui de Bacchus 35.

Cette région de moyenne montagne a connu dans les vingt dernières années plus de changements qu'elle n'en avait connus dans toute son histoire. Certes il n'y a pas eu introduction de stations de ski, ou d'autres activités touristiques à grands capitaux qui viennent détruire brutalement l'économie traditionnelle. L'émigration a vidé la région. Les célibataires sont nombreux. Les écoles ferment. Le vieillissement dû au départ des jeunes laisse peu d'espoir de renouveau. Cependant il semble que l'on arrive à la fin d'une mutation et que la situation doive maintenant se stabiliser. Toutes les exploitations disparues ont été absorbées par des fermes voisines. Certaines ont même été reprises par des agriculteurs résidant dans la plaine. Toute l'activité est désormais tournée vers l'élevage, élevage laitier encore en grande partie -c'est une sécurité, car il assure un revenu régulier à la ferme- mais qui s'oriente de plus en plus vers l'élevage de génisses ou de bêtes de boucherie. Ses proprès permettent d'assurer des revenus confortables surtout dans les moyennes et dans les grandes exploitations.

Certains jeunes agriculteurs tentent de s'adapter à l'évolution actuelle : réalisation de gîtes ruraux, aménagements pour les sports d'hiver..., mais le tourisme ne connaît pour l'instant qu'un développement très limité. Il faut souhaiter qu'il puisse refenir la population qui reste, et qu'il redonne un peu d'animation à ces villages, dans les années à venir.

A. MOREL

- B I B L I O G R A P H I E Voici quelques-ums de Rouvrages cités par Monsieur A. MOREL dans la bibliographie qui suit cette étude : "Revue de géographie alpine tome LXII, fascicule 3 1974".
- BLACHE J Les Massifs de la Grande-Chartreuse et du Vercors (Thèse, GRENOBLE, 1931)
- BLANCHARD R Les Alpes Occidentales. T. I, Les Préalpes françaises du Nord TOURS, 1938
- LENOBLE F. La végétation des Monts du Matin (R. G. A., 1929, XVII, p.55)
- SCLAFERT T. Le Haut Dauphiné au Moyen Age. Paris, 1926
- TOUTANT H. La vie économique dans le Vercors méridional et ses abords, d'après le cartulaire de l'abbaye de LEONCEL (1137-1790) (R.G.A., 1922)
- VEYRET P. L'agriculture de montagne dans les Alpes Françaises. Le problème de la survie (R.G.A., t. LX, 1972)
- VEYRET-VERNER G. Aspects physiques et humains des Alpes françaises du Nord : les problèmes de la moyenne montagne (R.G.A., T L, 1962).

SITES A PROTEGER DANS LA REGION

Au début d'octobre 1974, Monsieur GUY, secrétaire d'Etat à la Culture, proposait <u>l'Inscription</u> à <u>l'Inventaire des Sites</u>, le Centre historique de 100 villes françaises (PARIS non compris). On relève pour le Sud-Est AVIGNON, GAP, GRENOBLE, LYON, MARSEILLE, NICE, NIMES, VALENCE, VIENNE.

Les suites effectives à donner à cette proposition ministérielle sont actuellement étudiées à VALENCE par l'Agence des Bâtiments de France (57, Grand'Rue). Souhaitons qu'elles conduisent au bout d'un certain temps à sauver et aménager heureusement au moins le VIEUX-VALENCE.

Par ailleurs, la <u>Société de Sauvegarde des Monuments anciens</u> <u>de la Drôme</u>, fondée en 1954, qui a contribué très utilement à faire consolider ou restaurer un grand nombre de monuments précieux (art et histoire) a communiqué récemment la liste suivante des <u>sites classés</u> et inscrits dans la Drôme :

1/ classés : Cour et mur des Fusillés (Vercors) 1955

2/ inscrits : BUIS LES BARONNIES : Place du Marché, façades, toitures, arcades 1973

ETOILE SUR RHONE: Ensemble du village 1972

LA GARDE ADHEMAR : Ensemble du village 1972

LA LAUPIE : ensemble village et abords 1972

POET-LAVAL: ensemble village et abords 1973

TRESCHENU: cirque d'Archiane 1955

De nombreux dossiers sont à l'étude, et des chantiers ouverts(2)

Note de lecture : BOUVIER A. Au pays du midi moins le quart - REMUZAT, Syndicat d'Initiative, 1973 - 18,5 cm 157 pages

Le fascicule qui est présenté sous le titre accrocheur "Au pays du midi moins le quart" (mais la page de titre porte : "La Provence drômoise") est un exemple intelligent du résultat de la "colonisation" francophone de notre département puisqu'il a été réalisé par une équipe de belges ayant fait de LEMPS un point temporaire d'attache.

- (1) Pans un site <u>inscrit</u>, les demandes de permis de construire doivent être soumises pour avis à l'architecte des Pâtiments de France qui a deux mois pour refuser ou accepter le projet, ou encore proposer des modifications ("Le Monde: 3.X.1974)
- (2) Le siège social de la Société de Sauvegarde est aux Archives de la Prôme, 2, rue A. Lacroix à VALENCE. On peut se renseigner auprès du Secrétaire Général : Monsieur Pernard PERENGER, 19, quai du Roubion, 26200- MONTELIMAR. La cotisation pour 1974 était de 15 F. C.C.P. LYON 3688-58. Secrétaire Général de la Société : Monsieur Bernard BERENGER, 19, quai du Poubion, 26200-MONTELIMAR.

COMMUNIQUE PAR MONSIEUR ERMISSE, Directeur du Service des Archives

sur "LA DROME DANS LA REVOLUTION" 1789-1794

Certains d'entre vous ont peut-être eu l'occasion de visiter l'exposition sur "LA DROME DANS LA REVOLUTION 1789-1794", organisée par les Archives Départementales, du 12 décembre 1974 au 31 janvier 1975 dans les locaux du Centre Culturel Valentinois. C'était la première fois qu'une exposition importante, à base de documents originaux, était organisée dans notre département. Les auteurs avaient, entre autresobjectifs, celui d'intéresser le public scolaire, primaire et secondaire. Leur attente a été sur ce point comblée et nombreuses sont les classes de VALENCE et des environs qui sont venues se familiariser avec les archives drômoises.

Signalons d'ailleurs que selon toute probalité l'exposition sera présentée au Musée de ROMANS en février prochain et si possible à MONTELIMAR ultérieurement.

Faite de documents arides, parfois difficiles à lire et non spectaculaires quant à la forme, une telle exposition demande probablement beaucoup d'efforts et d'attention à de jeunes visiteurs. Il n'est donc pas impossible qu'elle ait pu sembler rébarbative à certains d'entre vous et à vos élèves. Elle demande certainement que le maître ou le professeur fournisse un travail préparatoire important. Elle peut susciter aussi des exploitations diverses au retour en classe.

Nous serions donc heureux, Monsieur ROQUE et moi-même, de recevoir vos critiques et vos suggestions avant d'entreprendre de nouvelles expositions dans le courant de cette année. Nous vous proposons de répondre au questionnaire suivant et de nous retourner vos réponses à la nouvelle adresse des Archives Départementales : 14, rue de la Manutention, 26000- VALENCE, où nous serons heureux de vous accueillir à partir du 3 mars 1975.

QUESTIONNAIRE

- 1/ Présentation et compréhension :
- Remarques concernant la présentation (de l'ensemble de l'exposition, de tel panneau ou telle vitrine, de tel document)
- 1.2. Remarques concernant la compréhension (des mêmes éléments); le document d'accompagnement : critique et utilisation
- N.B. Pour ces deux questions, prière de distinguer entre les remarques des élèves et les vôtres.
- 2/ La Révolution dans la Drôme :
- 2.1. La vision de la Révolution dans la Drôme qui peut être dégagée de cette exposition est-elle différente de celle que vous-même/vos élèves/aviez/avaient précédemment ?

- 2.2. Quels sont les documents qui sont apparus les plus "révélateurs" ?
- 2.3. Quelles questions vous posiez-vous (se sont posées vos élèves) après la visite de cette exposition ?
- 3. L'exploitation au niveau de la classe :
- 3.1. Quels prolongements la visite de cette exposition a-t-elle eus dens votre (vos) classe(s) ?
- N.B. Bien préciser la dénomination scolaire de la classe ; (si des prolongements ont été organisés à différents niveaux, distinguer chaque niveau)
- 3.2. Quels problèmes l'organisation de cette exploitation vous a-t-elle posés ?
- 3.3. Quelle aide le service éducatif des Archives Départementales auraitil pu vous apporter à cet effet ? Pour une exposition ultérieure, souhaiteriez-vous préparer avec ce service l'"exploitation" de la visite de cette exposition Sous quelle forme ?

Veuillez communiquer ces textes à vos collègues, enseignant l'histoire, qui ne seraient pas lecteurs du Bulletin A.U.E.D.

Note de lecture (suite)

Sur la base d'études architecturales, celle-ci s'est efforcée de décrire le canton de REMUZAT d'une manière non scientifique au moyen de photos, de textes, de cartes et de dessins qui en donnent une vision esthétique assez idyllique même si le procédé de reproduction (offset) entraîne quelques médiocrités.

Les paragraphes et les descriptions sont brefs à la mesure de la découverte pédestre, mais ils donnent à voir. On s'aperçoit alors que la matière est dense (y compris la matière poëtique). Les relevés et les détails d'architecture témoignent de la qualité du paysage, mais aussi d'un processus de désertification.

Si A. BOUVIER constate les résultats de l'exode rural, de la dégradation du sol et des faibles activités économiques, il cite aussi les raisons permanentes d'espoir comme les Ateliers artisanaux de LA MOTTE CHALANCON (et peut-être aussi sert-il l'acquisition foncière étrangère ?)

Ce petit guide est finalement exemplaire à double titre, d'abord dans la qualité de l'édition et de son prix abordable au profit du S.I. de REMUZAT, exemplaire ensuite de ce qu'il faudrait faire pour notre département et qui est fait par d'autres qui en ont apprécié ses richesses. Pouvons-nous espérer que l'installation d'un éditeur à NYONS favorise ces regards ?

J.Claude GAUTHIER s/Bibliothécaire B.C.P. de la Drôme,